



**Communauté de Communes
du Pays de Sierentz**

57, rue Rogg Haas - BP44 - 68510 SIERENTZ
Tél. 03 89 28 54 28 / Télécopie 03 89 81 60 49
accueil@ccpsierentz.fr
www.pays-sierentz.fr

Monsieur Guy PICQUET

Maire de Waltenheim
8 rue Principale

68 510 WALTENHEIM

Sierentz, le 30 JUIN 2014

N/Réf : JPM/NS 20140626

Dossier suivi par Noémie SCHNOEBELEN, ligne directe 03 89 28 59 15

Objet : Dépôts de déchets sur le site de l'entreprise Roellinger

Monsieur le Maire,

Suite à des réclamations relevées par notre prestataire de collecte des déchets verts, nous vous rappelons les règles de dépôt chez l'entreprise Roellinger.

Les particuliers issus de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz ainsi que les particuliers des communes de Steinbrunn-le-Bas et Bartenheim peuvent déposer leurs déchets en direct sur le site de l'entreprise Roellinger à Dietwiller selon les modalités suivantes :

- pour les déchets verts : dépôt maximum de 2 m³ (soit 500 kg), au-delà facturation par l'entreprise à un coût de 40 € HT/tonne,
- pour les gravats : dépôt maximum de 1 m³ (soit 1 tonne), au-delà facturation par l'entreprise à un coût de 6 € HT/tonne.

Je vous remercie de le rappeler aux habitants qui vous solliciteraient à cet effet.

Nous restons à votre disposition pour tout complément et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations les meilleures.

Le Vice-Président
Yves TSCHAMBER
Maire de HELFRANTZKIRCH

Le Président :
Jean Marie BELLIARD
Maire de SIERENTZ



Copie : Entreprise Roellinger

Brinckheim, Geispitzen, Helfrantzkirch, Kappelen, Koetzingue, Landser, Magstatt-le-Bas, Magstatt-le-Haut, Rantzwiller, Schlierbach, Sierentz, Steinbrunn-le-Haut, Stetten, Uffheim, Wahlbach, Waltenheim, Zaessingue